



Wareme, le 17 novembre 2016

**Commission Locale de développement Rural**  
**Compte rendu de la réunion sur l'appropriation du**  
**Diagnostic participatif**  
**16 novembre 2016**

**Membres de la CLDR :**

Présents : 30 personnes : Christophe BANDOROWICZ, Valérie BLERET, Michel BOLLINGER, Bruno CILENTO, Françoise COLLARD, Henri COPETTE, Marie de CHANGY, Patrick de CHANGY, Anne DE SMET, François DEBEHOGNE, Marie DELANGEN, Dominique DELCOURT, Murielle DELCOURT, Marie-Odile DESSY, Béatrice DUSART, Hélène FERON, Valérie FRIPPIAT, Christelle FURLAN, Louis LAMBERT, Bernard LAKAYE, Manon LECOCQ, Zoé LIVRON, Bénédicte MARLIER, Jonathan MATERNE, Jules PONCELET, André RIGO, Bernard SACRE, Antoine SCHMITZ, Vincent VAN GEEL, Luc VIATOUR, Lidvine WEBER

- Excusés : 8 personnes  
Frédéric BESSEMANS, Cedrick de CHANGY, Eric HAUTPHENNE, Nicolas LEROY, Corinne MAUS, Séverine PAPART, Philippe THISE, Joëlle VANDERSTEEN

**Présences :**

- Pour la Commune : Isabelle EBROIN, ADL, Agent-relais de l'opération
- Pour Survey & Aménagement : Jérémie DUPON, Damien TITART, Auteurs de Programme
- Pour la FRW : Vanessa SUBLET et Marc VAN DEN BROECK, Agents de développement

**Ordre du Jour :**

- Suivi de la réunion du 19/10
- Définition des valeurs de la CLDR
- Les prochaines missions de la CLDR
- Appropriation du diagnostic participatif
- Les attentes de la CLDR
- Les 5 dernières minutes

La présentation utilisée lors de la réunion est consultable via le lien : <http://bit.ly/2gkPgxH>

## Accueil des participants

Le Président, M. Bollinger, remercie les participants pour leur présence et leur rappelle qu'ils sont les acteurs principaux de l'ODR, entre autres par le rôle qu'il ont à jouer de relais avec la population.

Marc Van den Broeck insiste de son côté sur l'importance de la communication pour la réussite d'une ODR. Il est important que la population héronnaise soit au courant des travaux de la CLDR, et que les membres de la CLDR puissent entendre les avis de la population.

Il propose cependant certaines balises qui permettront que cette communication atteigne tous ses objectifs :

- Il rappelle que les travaux de la CLDR sont confidentiels jusqu'à l'approbation du compte rendu de la réunion.
- Ce n'est qu'à ce moment que les informations reprises dans le compte rendu deviennent publiques et peuvent être communiquées de la manière la plus large possible.
- Les décisions prises en CLDR sont les décisions de tous ; il insiste pour que les messages vers les citoyens de Héron se fassent au nom de la CLDR et pas au nom de l'un ou de l'autre.
- De la même manière, les débats de la CLDR qui ne sont pas repris dans le compte rendu resteront à l'intérieur de la CLDR.

### 1. Suivi de la réunion du 19/10

Vanessa Sublet détaille l'ordre du jour et sollicite les réactions des participants sur le compte rendu de la réunion précédente qui leur a été envoyé. Les membres approuvent le compte rendu qui sera placé sur le site internet communal à l'adresse suivante : <http://heron.be/page409623315.aspx> (Chemin d'accès : Accueil/ Vivre à Héron/ Opération de Développement Rural / Participation citoyenne (CLDR)).

Le règlement d'ordre intérieur a été approuvé par le Conseil communal et est distribué aux participants.

Isabelle Ebroin distribue également le Qui est qui book que les membres ont eu l'occasion de valider avant impression. Pour rappel, lorsqu'un participant a manifesté son souhait de pouvoir covoiturer, l'icône suivante a été ajoutée à son profil :



Dans les documents d'évaluation, un participant propose que soit créée une plateforme permettant aux membres de s'organiser pour le covoiturage. Avis aux amateurs !

## 2. Définition des valeurs de la CLDR

Les membres de la CLDR vont être amenés à travailler ensemble pour une longue période. Pour que les futures réunions restent un moment agréable, il leur est demandé de définir ensemble quelles sont les valeurs qu'ils souhaitent porter.

Ils sont donc invités à inscrire sur deux morceaux de papier les deux valeurs qui leur semblent les plus importantes. Ils échangent ensuite ces papiers et sont invités à travailler avec un autre membre pour distribuer un maximum de 11 points aux 4 valeurs qu'ils ont à ce moment en main. L'opération est répétée deux fois.



Ils sont ensuite invités à lire les propositions ayant reçu le plus de points, de manière dégressive. Cette méthode permet de définir les valeurs portées par le plus grand nombre. Ces valeurs seront transcrites dans une charte que tous les membres seront amenés à respecter tout au long de l'Opération.

Cette charte sera signée par tous les membres qui pourront s'y référer si à un moment ou un autre un participant s'en écartait.

En voici une proposition qui sera discutée lors de la prochaine réunion.

## CHARTRE DE LA CLDR DE HERON

### Pour des réunions agréables et productives,

#### Je m'engage à :

- Ecouter avec bienveillance les avis de chacun et laisser à tous la possibilité de s'exprimer sans être interrompu
- Faire confiance aux autres membres et m'accorder le droit d'exprimer mon avis
- Participer aux débats avec pour volonté de faire avancer les choses
- Assister aux réunions de manière régulière pour conserver une vision globale et dynamique des travaux de la CLDR
- Penser à la collectivité et au bien commun avant mes intérêts personnels

#### J'attends :

- Que les réunions aient été préparées et soient bien organisées
- Que les thèmes abordés soient clairement définis
- Que les débats soient modérés de manière non-violente et que la parole soit offerte à tous
- Que les informations transmises soient pertinentes et que les décisions soient clairement synthétisées

### 3. Les prochaines missions de la CLDR

Vanessa Sublet présente de manière synthétique les prochaines étapes qu'aura à franchir la CLDR.

La première sera l'appropriation de tout le travail qui a été réalisé en amont et qui a permis de proposer ce soir le diagnostic participatif de Héron.

Celui-ci est une vue croisée entre l'analyse effectuée par l'Auteur dans son diagnostic socio-économique de la commune (consultable à l'adresse <http://bit.ly/2f6nQLf>) et les enseignements tirés de l'ensemble des consultations de la population (consultables sur le site communal <http://heron.be/compterendu-consultations-par-village.aspx>).

Ce sont plus de 200 personnes qui se sont exprimées à Héron, la synthèse des informations transmises par la population reflète bien l'avis de la majorité.

Le diagnostic participatif est véritablement le socle de l'Opération. C'est sur base des constats mis en avant dans ce document que seront définies les thématiques sur lesquelles nous travaillerons (les enjeux).

Seront ensuite définis les objectifs de travail (que veut-on pour notre commune, et pourquoi ?) et enfin les projets (qu'allons-nous concrètement mettre en place ?).

Ces différentes étapes peuvent sembler lourdes et peu plaisantes... Pourquoi ne pas passer tout de suite aux projets ?

*Seriez-vous surpris si, vous rendant chez le médecin parce que vous êtes vite essoufflé, il vous prescrive sans vous regarder de la vitamine F et un antibiotique ? Probablement...*

*Vous attendriez plutôt de sa part qu'il fasse une analyse de vos forces et faiblesses et mette en avant ce qui requiert de l'attention (pourquoi parler de vos articulations si tout va bien ?)*

*Bref, vous attendriez de sa part un diagnostic objectif : « Vous avez un tonus musculaire particulièrement bon, votre cœur bat un peu trop vite, votre cholestérol est un peu trop haut... »*

*Ce n'est qu'après avoir déterminé ce sur quoi vous devez agir, par exemple la baisse de votre taux de cholestérol (l'enjeu), qu'il pourra vous faire des recommandations générales (les objectifs).*

*Il pourra ainsi vous inciter à adopter un mode de vie moins sédentaire. A vous maintenant de trouver les projets qui répondent à cet objectif : faire une balade en forêt tous les dimanches, aller nager tous les mardis, couper du bois... les possibilités sont multiples...*

#### **4. Appropriation du diagnostic participatif**

Jérémie Dupon, de la société Survey & Aménagement, a pour mission de rédiger le PCDR de Héron et d'alimenter la réflexion de la CLDR.

Il présente en séance le diagnostic participatif selon trois grands piliers : Environnement, Société et Economie. Il présente, à l'aide de tableaux de synthèse, les forces et faiblesses de la commune qu'il a lui-même identifiées, ou qui lui ont été transmises par la population lors des consultations.

Après chacun des piliers, il propose une synthèse à laquelle les membres de la CLDR sont invités à réagir.

#### **En 2016, Héron, c'est...**

##### Pilier Environnement

*Un territoire de qualité homogène coupé par plusieurs barrières artificielles*

- Réaction de la CLDR : le terme « homogène » ne correspond pas au territoire héronnais, car les réalités paysagères sont différentes au nord et au sud de la commune... il est supprimé.
- Nouvel intitulé : Un territoire de qualité, coupé par plusieurs barrières artificielles.

*Un cadre de vie auquel les Héronnais sont attachés mais qui est amené à évoluer dans les années à venir*

- Réaction de la CLDR : la seconde partie de la phrase n'est pas en opposition avec la première. Il est proposé de remplacer le « mais » par un « et ».
- Nouvel intitulé : Un cadre de vie auquel les Héronnais sont attachés et qui est amené à évoluer dans les années à venir.

*Un patrimoine bâti et naturel varié, apprécié mais qui pourrait être mieux mis en valeur*

- Réaction de la CLDR : la seconde partie de la phrase n'est pas en opposition avec la première. Il est proposé de remplacer le « mais » par un « et ».
- Nouvel intitulé : Un patrimoine bâti et naturel varié, apprécié et qui pourrait être mieux mis en valeur.

*Des préoccupations énergétiques qui demandent à être solutionnées*

- Réaction de la CLDR : Le terme « préoccupations énergétiques » n'est pas assez clairement défini. Les défis énergétiques relatifs au réseau électrique, à la production d'énergie et environnementaux relatifs à la pollution, la gestion des déchets, l'égouttage doivent être pris en considération.
- Apport de l'échevine de l'environnement : la Commune va ratifier la convention des maires visant à dépasser les objectifs européens de réduction des émissions de CO<sup>2</sup> de 20% d'ici 2020.
- Nouvel intitulé : Des défis énergétiques et environnementaux insuffisamment pris en compte et qui demandent à être solutionnés.

## Pilier Société

*Une commune qui mise sur sa jeunesse et qui anticipe l'augmentation de sa population*

- Réaction de la CLDR : le terme « investir » est préféré à celui de « miser ».
- Nouvel intitulé : Une commune qui investit dans sa jeunesse et anticipe l'augmentation de la population

*Une structure du logement qui ne répond pas aux besoins de toute sa population*

- Réaction de la CLDR : mieux cibler les besoins qui ne sont pas rencontrés, c'est-à-dire d'une partie de la population.
- Nouvel intitulé : Une structure du logement qui ne répond pas aux besoins d'une partie de sa population

*Un dynamisme associatif qui se veut inclusif, mais doit être soutenu*

- Réaction de la CLDR : Un participant fait remarquer que la formulation s'écarte du constat factuel, c'est la demande formulée par les associations qui est retenue.
- Nouvel intitulé : Un dynamisme associatif qui se veut inclusif et qui demande à être soutenu.

*Des services aux seniors qui ne couvrent pas l'ensemble des besoins*

## Pilier Economie

### *Une commune qui travaille, mais qui souhaiterait créer plus d'emplois locaux*

- Réactions de la CLDR : le terme « population » définit mieux une « commune qui travaille ».  
Le souhait de créer plus d'emplois est transformé en constat.
- Nouvel intitulé : Une population qui travaille mais une commune qui compte trop peu d'emplois locaux.

### *Une commune qui veut soutenir ses producteurs locaux*

- Réaction de la CLDR : Cette phrase n'est-elle pas redondante par rapport à la précédente ; on parle bien d'emploi ?
- Réponse : Une des spécificités de la commune est le nombre important de producteurs (agriculture, élevage, transformation de produits...). Tant le Collège que les habitants ont souhaité que soit renforcée cette présence et que les activités soient soutenues.

### *Un potentiel touristique intéressant pas assez valorisé, mais en développement*

- Réaction de la CLDR : bien faire le lien avec le Parc Naturel et la Maison du Tourisme.

### *Une commune qui reconnaît l'importance d'une agriculture locale et qui veut la maintenir*

- Réaction de la CLDR : ajouter l'adjectif « familiale » à l'agriculture locale.
- Nouvel intitulé : Une commune qui reconnaît l'importance d'une agriculture locale et familiale, et qui veut la maintenir

### *Une commune facile d'accès en voiture, mais qui souhaite développer davantage les déplacements doux*

- Réaction de la CLDR : ajouter les transports collectifs qui sont peu présents.
- Nouvel intitulé : Une facile d'accès en voiture, et qui souhaite développer davantage les transports collectifs et les déplacements doux

### *Une administration au service de ses citoyens, malgré des moyens réduits*

## 5. Les attentes de la CLDR

Vanssa Sublet revient sur les attentes que les membres de la CLDR ont formulées lors de la réunion précédente et indique à quel moment les Agents de développement proposent d'y répondre.

Mieux connaître le territoire

- Dès la prochaine réunion, nous vous proposerons de travailler en groupe à la présentation de vos villages, à la lumière des constats du diagnostic participatif.

Débriefing de la 1<sup>ère</sup> ODR

- Il est effectivement intéressant de voir en quoi la stratégie a pu évoluer en 15 ans, quels projets ont été réalisés et analyser pourquoi certains n'ont pu aboutir. Nous intégrerons cette présentation début de l'année prochaine.

Avoir des exemples de ce qui se fait dans d'autres communes, et des projets transcommunaux

- Nous organiserons très certainement une visite d'une commune en ODR en fonction des projets qui se dessineront sur le territoire (pas besoin d'aller voir un projet d'électricité hydraulique s'il n'y a pas de possibilité à Héron). Cette visite se déroulera probablement durant l'été 2017.

Présentation des projets déjà en cours dans la commune

- Lorsque nous aborderons les groupes de travail projet, nous vous informerons de ce qui est en cours sur la commune en fonction de la thématique abordée. Ces groupes devraient se tenir au printemps 2017

Passer à l'action (pas de blabla interminable)

- Certains projets ne nécessiteront pas de financement externe et pourront donc être mis en œuvre rapidement par les membres de la CLDR. Nous serons attentifs à cet aspect des choses et vous demanderons de faire des propositions.

Informations sur les activités organisées dans la commune

- Nous vous proposons de mettre en place « les 5 dernières minutes ».



## **6. Les 5 dernières minutes**

Vanessa Sublet propose de réserver les dernières minutes de chaque réunion aux participants qui souhaiteraient communiquer aux membres de la CLDR des informations d'ordre associatif, culturel ou autre...

La date de la prochaine rencontre est communiquée aux membres. Elle aura pour objet principal la définition des enjeux du PCDR (les thématiques de travail).

- Mercredi 14 décembre à 20h00 à Lavoir (salle communale)

Cette date sera rappelée officiellement par mail ou courrier postal pour ceux qui l'ont demandé.

Le Président clôture la séance vers 22h00 en remerciant les membres pour leur participation active tout au long de la séance.

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Vanessa Sublet et Marc Van den Broeck

## Evaluation des séances

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

13 personnes sur 30 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Respect des horaires	96%
2. Local adapté	85%
3. Respect des temps de parole	92%
4. Clarté de l'information donnée	92%
5. Méthodologie de travail intéressante	81%
6. Travail personnellement enrichissant	73%

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Vanessa Sublet ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.20 ou par courriel : [v.sublet@frw.be](mailto:v.sublet@frw.be) ou [m.vandenbroeck@frw.be](mailto:m.vandenbroeck@frw.be) ou Isabelle Ebroin (agent relais de l'Opération) au 085/713 981 ou [isabelle.ebroin@heron.be](mailto:isabelle.ebroin@heron.be)*